

CIRCULAIRE DE RENTREE 2024

Parue au bulletin officiel n°26 du 27 juin 2024

NE LAISSER AUCUN ELEVE AU BORD DU CHEMIN

Permettre à chacun d'aller au plus haut de ses aptitudes et se préparer à l'aptitude de la citoyenneté.

L'ensemble des priorités peut se résumer en une seule : « **assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin.** »

1- La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'école comme ascenseur scolaire et social

Constats : 27 % des élèves entrent en 6e avec une maîtrise insuffisante en français, et 32 % en mathématiques. Les résultats au diplôme du brevet présentent de fortes disparités territoriales.

Donc : garder une exigence pédagogique pour les fondamentaux pour une égalité des chances.

Dans le premier degré, l'année scolaire 2024-2025 sera caractérisée par trois évolutions substantielles

Nouvelle manière d'enseigner le français et les mathématiques

- └ En mathématique, modifier la démarche didactique en cycles 1 et 2 autour du triptyque : « manipuler, verbaliser, abstraire »
- └ En français la pratique quotidienne de la lecture et de l'écriture de lettres, de mots, de phrases puis de textes de plus en plus longs.
- └ Poursuivre les plans math et français et les formations en constellations en s'adaptant à ces nouvelles démarches didactiques.

Démarche de labellisation des manuels scolaires : Elle permettra, sans être une condition obligatoire, de guider les professeurs dans le choix des manuels.

A l'école élémentaire comme au collège, les évaluations nationales seront déployées en début d'année pour chaque niveau scolaire. En analysant les résultats, elles seront un outil pour adapter sa pédagogie en fonction des besoins repérés dans la classe.

2- La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation

La première priorité est d'offrir les mêmes chances à tous sur l'ensemble du territoire et pour favoriser la mixité sociale dans les établissements publics comme privés sous contrat.

Les leviers

- └ La poursuite de la revalorisation des internats, notamment des internats d'excellence ruraux. **L'objectif** est de permettre à l'ensemble des élèves concernés d'effectuer une scolarité sereine, correspondant à leurs aspirations, indépendamment des contraintes géographiques ou sociales.
- └ Favoriser la diversification et l'excellence de l'offre éducative dans les établissements les moins favorisés ou les plus isolés.

- └ Débuter les travaux relatifs à la refonte de la carte de l'éducation prioritaire et la poursuite de la politique d'ouverture sociale des établissements privés sous contrat ainsi que des établissements publics les plus favorisés. (à travailler localement et au cas par cas.)

La deuxième priorité est la pleine inclusion scolaire :

- └ Poursuivre l'amélioration de la réponse aux familles ;
- └ Renforcer le soutien aux professeurs ;
- └ Assurer l'effectivité de la scolarisation des enfants concernés.

L'année scolaire 2024-2025 verra l'expérimentation d'une nouvelle organisation du service public de l'École inclusive dans quatre départements, à travers la mise en place de pôles d'appui à la scolarité (PAS)

La culture reste importante pour l'émancipation des élèves et la lutte contre les inégalités

- └ Dans le premier degré, chaque directeur académique des services de l'éducation nationale devra, sous l'autorité du recteur, élaborer et suivre une feuille de route pour permettre à tous les élèves de bénéficier d'actions d'éducation artistique et culturelle.

l'École soit le lieu de la fabrique du citoyen et lutte contre tous les stéréotypes qui enferment nos élèves dans un système de représentation qui freine leurs ambitions.

- └ L'ensemble des personnels de l'éducation nationale doit être intraitable sur le respect du principe de laïcité qui permet d'assurer et de protéger la liberté de conscience de chacun.
- └ les programmes d'enseignement moral et civique (EMC) révisés entreront ainsi progressivement en vigueur à compter de cette rentrée.
- └ La poursuite de la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons C'est pourquoi, en cette nouvelle année scolaire, un travail de fond sera engagé sur les pratiques pédagogiques non stéréotypées, notamment en mathématiques, de la maternelle à la terminale.

Le respect de l'autorité des professeurs, sans laquelle il ne peut y avoir de transmission de savoirs, et la lutte contre les différentes formes de violence.

- └ Sur le premier point, un ensemble de mesures, résultant de la concertation lancée en avril dernier par le Premier ministre, viendra renforcer l'autorité des personnels de notre institution.
- └ Sur le premier point, un ensemble de mesures, résultant de la concertation lancée en avril dernier par le Premier ministre, viendra renforcer l'autorité des personnels de notre institution. → des cours d'empathie expérimentés dans 1200 écoles seront généralisés à la rentrée.
- └ La lutte contre le harcèlement avec le renforcement du dispositif Phare (ouverture d'une plateforme à destination des parents, notamment les parents élus)

3- La cohésion autour de l'école et de ses personnels

S'agissant de la protection des personnels, l'ensemble des recteurs, cadres académiques, inspecteurs et chefs d'établissements doivent être guidés par une seule exigence : prévenir et agir pour protéger tous les personnels de l'éducation nationale, sans jamais minorer ou taire aucune atteinte, en lien étroit avec les services de sécurité et de la justice.

- └ Dès la rentrée, une force mobile scolaire sera ainsi créée au niveau national pour apporter, en cas de crise, un appui et des renforts aux équipes académiques en moins de 24 heures.
- └ les écoles et établissements, notamment en éducation prioritaire où ce processus est déjà en place, seront invités à constituer des réseaux d'appui éducatif au sein desquels les assistants d'éducation (AED) pourront participer à la sécurisation de l'ensemble des enceintes scolaires du premier et du second degrés.
- └ Les liens seront encore renforcés entre les services académiques, les forces de l'ordre et la Justice, pour assurer le déploiement d'un véritable bouclier républicain autour de l'École et de tous les publics qu'elle accueille.

Porter une attention constante aux personnels de l'éducation nationale et à leurs parcours de carrière.

- └ Réforme de la formation initiale : recruter les étudiants en fin de L3 et de suivre un master professionnalisant sous un statut rémunéré et évolutions de la formation continue
- └ proposer des modalités de formation nouvelles, d'adapter les formations actuelles, de privilégier les formations collectives en proximité, les actions d'observations en classe et donc de renforcer la qualité et de soutenir les professeurs qui souhaitent monter en compétences.

Redonner aux écoles, aux établissements et aux équipes les marges de manœuvre dont ils ont besoin pour porter leurs projets et s'adapter au contexte et aux besoins de leurs élèves.

- └ Notre École, faisons-la ensemble sera poursuivie et amplifiée en 2025= constitue un profond changement des pratiques, un soutien financier mis au service des projets des équipes de terrain.

4- La cohésion sociale pour l'avenir que prépare l'école : construire dès à présent, l'école du futur.

L'École doit anticiper les besoins de nos élèves comme de leurs familles dans une société et un monde en mutation de plus en plus rapide.

* En premier lieu, l'École doit jouer un rôle déterminant dans l'usage raisonné des écrans et l'appropriation d'une culture numérique responsable.

- └ utiliser les opportunités du numérique dont l'intelligence artificielle

- L un usage raisonné des écrans car l'utilisation abusive des écrans a des effets néfastes et démontrés sur la concentration, la socialisation, mais aussi sur l'exercice d'une réflexion autonome et de l'esprit critique.
 - L continuer à mieux former les élèves aux métiers du numérique
- * l'École du futur est aussi une école plus engagée dans la protection de l'environnement et la transition écologique.
- L améliorer le niveau de connaissances et la compréhension des enjeux pour faciliter la prise de conscience, favoriser l'engagement individuel et collectif pour une action concrète au sein et à proximité des écoles et des établissements.
 - L le déploiement notamment des aires éducatives, petits espaces naturels marins, forestiers ou fluviaux, dont la gestion est confiée à des classes, doit permettre aux élèves d'incarner leur action dans un territoire proche de leur école ou établissement. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre de l'année 2024-2025, déclarée « année de la mer », la France accueillant la conférence des Nations unies sur l'océan à Nice en juin 2025. L'École a toute sa part à prendre à travers les enseignements et les projets pédagogiques qui seront développés. Des ressources pédagogiques seront mises à disposition des équipes pédagogiques à la rentrée.
- * l'École du futur est aussi une école qui sait répondre aux attentes contemporaines, et parfois aux angoisses, face à ces nouveaux défis.
- L Répondre aux attentes contemporaines, et parfois aux angoisses, face à ces nouveaux défis. 2024-2025 sera ainsi l'occasion de mettre en œuvre une feuille de route sur le développement de ces compétences, qui sera rendue publique d'ici la rentrée
 - L Revaloriser la santé scolaire et de ses personnels- médecins, infirmiers, psychologues mais aussi assistants sociaux – qui jouent un rôle essentiel dans la prévention, le repérage et l'orientation des élèves nécessitant des soins ou une prise en charge. Des assises de la santé scolaire seront organisées pour identifier les voies et moyens de consolider cette dimension essentielle de notre action.
 - L Le corollaire de la santé psychique, la santé physique des élèves doit constituer une préoccupation constante : dynamiser la pratique de trente minutes d'activité physique quotidienne dans le premier degré

Voici le [lien vers la circulaire complète](#)